



La Plume de l'épervier

Publication interne mensuelle de l'Association Nature Nord-Isère – Lo Parvi -

Décembre 2025 - Circulaire n° 462 - 44^{ème} année -

Sommaire

1 - Nuage carboné

2 - Édito de Sabine
De l'IA dans la botanique...

3 - C.A. de Novembre :
de La veille ÉCOLOGIQUE aux
Naturalistes dans la Forêt ou au
Jardin

4 & 5 **DÉCARBONATION?!**

CARBODUC en approche ...

6 - Une mare à St Chef

7 - LA Journée d'Étude, déjà.
- Le **GESTE** qui compte

8 - l'AGENDA de Janvier :
Réunions, Forums, Sorties



Lo Parvi Contact :

Tél. 04-74-92-48-62

Secrétariat-Accueil :

45 place de la Mairie 38460 Trept

Courriel : contact@loparvi.fr

Site internet : www.loparvi.fr

Directrice de publication : Murielle Gentaz

Membres de la commission : Marc Bourrely, Murielle Gentaz,

Comité de relecture : Marie Moly, Pascale Nallet, Christophe Grangier,
Raphaël Quesada, Sabine Geoffroy, Pierrette Chamberaud

Maquette et mise en page : Marc Bourrely

Crédit photos : Sabine Geoffroy, Marc Bourrely, Véronique Marvy, Jacques
Pigeain

ISSN : 2607-7256

De l'IA dans la botanique ou de la botanique dans l'IA

Quelle ne fut pas ma surprise en écoutant d'une oreille distraite les informations régionales (c'était en septembre 2025) : les 10 000 arbres de la ville de Villeurbanne ont été recensés en une semaine grâce à l'utilisation d'un véhicule léger bardé d'appareils photos et d'un outil de télédétection par Laser (LIDAR) capable d'établir une image en 3 dimensions de l'objet étudié.

Les informations ainsi collectées et analysées par l'IA ont permis de cartographier très rapidement les individus et populations d'arbres et d'analyser gabarit, essence, surface foliaire et éventuels problèmes sanitaires ou fragilités là où il aurait fallu mobiliser un grand nombre de botanistes pendant plusieurs mois.

Choquant à première vue, car quel est l'avenir de la botanique (et des botanistes) si la machine peut remplacer l'humain avec un tel gain en efficacité. Est-ce la fin de la botanique à dimension humaine !

La conclusion est à nuancer. Dans un univers où tout va toujours plus vite et notamment la destruction du vivant, à laquelle les plantes n'échappent pas, disposer d'outils permettant d'évaluer rapidement la biodiversité d'un habitat, quelle que soit sa taille, permet d'établir un état des lieux et, espérons-le, d'alerter et d'anticiper sur les mesures de conservation des habitats et donc de la biodiversité associée, trop souvent négligée au profit de préoccupations climatiques tout aussi importantes mais intimement liées au vivant.



On pourrait aussi citer l'utilisation de l'ADN environnemental qui permet, par amplification de l'ADN présent dans des échantillons d'eau, de sol, de poils, d'excréments ... et son séquençage (Barcoding) d'avoir un instantané de la biodiversité présente sur un site y compris des organismes indétectables pour l'œil humain tels que bactéries ou mycélium de champignons.

Ces outils, ne sont ... que des outils, très perfectionnés mais nécessitant toujours une intervention humaine pour cibler correctement les habitats naturels (ou moins naturels) à inventorier, vérifier les résultats, et alimenter le savoir de l'intelligence artificielle (par ailleurs gourmande en eau et en énergie, donc climaticide, mince ... ne pas l'oublier).

En tant que fervents passionnés de nature, vous avez certainement utilisé des outils d'identification tels que Pl@ntNet, Google Lens, Merlin (pour les oiseaux), MycoDB (pour les champignons) ... et donc l'intelligence artificielle, basée sur une identification par l'image ou le son couplée avec des données de géolocalisation. Mais le résultat, aussi précis soit-il, n'est jamais totalement fiable et nécessite généralement une vérification à l'aide des outils traditionnels que sont les clés de détermination basées non pas sur l'image mais sur l'observation fine de critères parfois complexes et peu visibles sur des photos. C'est là que le botaniste retrouve toute son utilité. D'ailleurs ce sont des botanistes qui valident les images sur lesquelles l'IA de Pl@ntNet se base pour poser son diagnostic.



Ces outils grand public, en vulgarisant la connaissance scientifique, contribuent à la rendre accessible et à susciter l'envie d'en découvrir davantage. L'outil a donné un nom et c'est bien, mais pourquoi, que faut-il observer, avec quelle autre espèce pourrait-on la confondre, est-elle courante, protégée, quel est son habitat, ses interactions avec le reste du vivant = écologie (ah oui l'écologie c'est ça avant d'être un mouvement politique), ses usages ?

Voilà qui peut mener loin dans la découverte du vivant qui nous entoure et dont nous faisons partie, voilà qui peut donner l'envie de protéger et de choyer ces trésors que l'évolution a sélectionnés depuis les premières traces de l'apparition de la vie sur Terre (ou plutôt dans l'eau) il y a 3,5 milliards d'années. Voilà qui devrait en tout cas inciter à la modestie, l'espèce soi-disant « supérieure » que nous sommes et qui ne date que de 2,8 petits millions d'années !

EXTRAITS du compte-rendu du Conseil d'Administration du 10 novembre 2025.

La Commission Veille écologique a, comme chacun sait, pour objectif de repérer tout ce qui peut porter atteinte à la nature, en Isle-Crémieu Elle se réunit une fois par mois. Ses effectifs sont de 7 personnes depuis octobre 2024.

Le bilan pour la période de septembre 2024 à septembre 2025 a été de 65 alertes dont 30 ont été solutionnées, soit un taux de réussite de 46.2 %. Notamment, une alerte de dépôt de déchets datant de septembre 2023 a trouvé une solution par une opération conjointe avec les élus et employés municipaux de Soleymieu et des bénévoles de Lo Parvi.

La commission a pour projet de poursuivre en 2026 le travail entrepris sur le problème de l'évacuation des pneus usagés. Les déchets de pneumatiques, bien que classés 'non dangereux', représentent des enjeux pour l'environnement et la santé publique en cas d'incendies (émissions de gaz toxiques) ou de dépôts sauvages (refuges pour les moustiques potentiellement porteurs de virus...). Il est interdit de les mettre en décharge, de les abandonner dans la nature ou de les brûler depuis le 1er octobre 2015. Il est aujourd'hui complexe de traiter l'évacuation de quantités considérables de pneus.

Un contact a été pris avec la CCBD (Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné) en vue d'organiser une action de récupération.

La Commission Naturaliste rassemble 30 membres, dont 15 actifs. L'arrivée de nouveaux membres permet de mieux répartir les différents sujets.

La commission porte des actions de chacun des volets de notre projet associatif, avec une forte implication dans le volet Connaître.

La formation des naturalistes est importante pour cette commission. Le groupe « ornitho » continue son chemin avec une organisation souple et bien rodée. Sabine succède à Amélie pour l'animation du groupe botanique.

La commission Naturaliste est également proche de la commission Form'éduc et co-anime la formation Arbres (2025/2026) avec la commission Forêt. Alexandre assure la coordination avec les salariés.

La commission est responsable de la publication de la Revue annuelle. La dernière est parue en avril 2025 et la prochaine sortira au printemps 2026.

Pour les perspectives : poursuite des sorties mensuelles, implication de la commission naturaliste dans le projet protection (inventaires, effraie), amélioration de la communication sur ses activités à travers la circulaire et surtout utilisation du site internet pour rendre ses activités bien visibles ; en projet, une plaquette en 2026 sur les libellules.

Commission Jardin et biodiversité . Cette commission a pour objet de promouvoir le jardinage écologique pour respecter et encourager le développement de la biodiversité dans nos jardins.

La responsabilité de cette commission a été reprise cette année par Carole Saison.

Des échanges ponctuels ont lieu avec les membres de la commission naturaliste pour l'identification d'espèces. La commission contribue à la rédaction d'articles pour la Plume de l'épervier.

Commission Jardin et biodiversité (suite)

Les principales réalisations de l'année ont été les suivantes : atelier de création d'une mare dans le cadre du programme Sortir de Lo Parvi, rénovation de la maquette "Biodiversité au jardin", préparation du projet de jardin écologique à Trept, sur le site mis à disposition par la mairie derrière le local de Lo Parvi, contribution à la Fête de Printemps de Lo Parvi avec un atelier découverte des graines/semis/présentation de la maquette, participation à des événements, visites de jardins.

Une réussite importante de l'année est la mise en place et le démarrage du projet de jardin à Trept.

Pour l'année à venir : poursuite de l'aménagement du jardin à Trept, visites de jardins, continuation de la participation à des événements autour du jardinage.

La Commission Forêt est composée actuellement de 15 membres dont 5 nouveaux adhérents.

Elle se réunit habituellement une fois par mois.

Parmi les nombreuses activités de l'année, on retiendra :

- suivi des coupes et surveillance : coupes autour des captages d'eau potable et suivi des signalements de coupes rases
- visites et prises de contact autour des forêts concernées par le renouvellement des programmes d'aménagement de l'ONF, contacts avec plusieurs structures (dont association Eco-Local à Villette d'Anthon pour la mise en place de la gestion d'un espace de prairies et de forêts de 8 ha et visite du site)
- représentation de l'association auprès de différentes instances dont participation au CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier) de certaines communes et à l'Assemblée Générale de VALFOR (association pour la VALorisation de la FORêt privée en Nord-Dauphiné)
- participation à la Fête de printemps de Lo Parvi (sorties) et animation de trois sorties du programme Sortir de Lo Parvi.
- formation / information : Les membres de la commission ont participé à plusieurs webinaires sur la forêt.
- relations avec les autres commissions : la commission Forêt a préparé et organisé la formation Arbres et arbustes en lien avec la commission Naturaliste.

Pour l'année à venir : poursuite du suivi des chablis et de la zone de protection au bois du Failli, surveillance des coupes rases, nouveaux plans d'aménagements forestiers, préparation et organisation des sorties du programme Sortir de Lo Parvi, formation à la cartographie de tous les membres de la commission et formation spécifique pour les nouveaux arrivants.

La Commission Entretien, aurait pour mission le nettoyage et l'entretien de la maison des bénévoles, s'il y avait des bénévoles pour la constituer.

Si vous êtes partant pour donner un coup de main pour l'entretien, merci de vous signaler auprès de notre secrétaire : contact@loparvi.fr ou par téléphone 04.74.92.48.62.

3) Questions diverses

Le Week-end adhérents :

Nous reconduisons le week-end des adhérents, qui aura lieu pour 2026 en Vanoise, à la forêt d'Orgères. En attendant de mettre en place un groupe de travail pour préparer l'organisation du week-end, nous réserverons des places en gîte dès que possible.

Projet DÉCARBONATION en Isle-Crémieu



Le ciment, un fort émetteur de CO₂

Activité majeure sur le territoire de l'Isle-Crémieu, la fabrication du ciment produit massivement CO₂ et autres Gaz à effet de Serre (GES). D'une part lors du chauffage des minéraux (calcaire et argile) à plus de 1400°, mais aussi lors de la transformation du calcaire CaCO₃ en chaux CaO, qui libère des quantités importantes de CO₂. 1/3 des émissions sont dues à la phase de chauffe et 2/3 à la phase de transformation chimique. L'usine de Montalieu / Bouvesse est responsable de 90 % des émissions de CO₂ en Isle-Crémieu.

Capture et Stockage du Carbone

La fabrication du ciment est une des industries les plus émettrices de CO₂, elle est donc tenue d'engager un processus de réduction de ses émissions en captant au plus près de l'usine le CO₂. On parle de CCUS, pour « Carbon Capture Utilisation et Storage » en anglais, CSVC en français pour « Capture, Stockage et Valorisation du Carbone ».

Il s'agit en effet de transporter, puis d'injecter et stocker le CO₂ dans des réservoirs géologiques permanents ou de l'utiliser pour fabriquer d'autres produits, comme de l'hydrogène. Mais à quel prix ?

L'usine Vicat, située sur les communes de Montalieu-Vercieu et Bouvesse-Quirieu a mis en route le projet 'Rhône Décarbonation', après une concertation préalable organisée par la CNDP de mars à juin 2025. Lo Parvi, intéressé au premier chef, a participé à la visio organisée par FNE avec Ineris, pour mieux comprendre l'état des connaissances sur la question.

Une phase décisive dans la décarbonation

La société Vicat affirme avoir déjà procédé à des améliorations dans la fabrication pour réduire les émissions de GES, en utilisant moins de combustibles fossiles (en brûlant des déchets), en améliorant l'efficacité énergétique, et en diminuant le taux de clinker (chaux + argiles cuites à 1450 °C) dans la composition du ciment. Le projet 'Rhône Décarbonation' viserait à s'occuper du CO₂ inévitable.

La technique et la méthode

La technique consiste à refroidir les fumées (constituées en partie de CO₂) à - 55°C pour provoquer la condensation dudit CO₂. Cette technique comme on le comprend est très gourmande en énergie. Une fois le CO₂ cryogénisé, le projet prévoit de le transporter à Fos-sur-Mer grâce à un gazoduc, pour qu'il y soit stocké, liquéfié et transporté à nouveau par navires méthaniers.

Les chantiers envisagés

Les installations de captage seraient construites à l'intérieur du (vaste) site Vicat, sur environ 4ha dont 1,5 sur du construit qui sera démolit. La ligne HT serait elle aussi relativement peu impactante si ce raccordement est fait sur la centrale de Creys en passant majoritairement par des terrains déjà exploités par Vicat.

Le raccordement au gazoduc PL2 sera lui entièrement nouveau et impactant sur des zones naturelles ou sensibles, et urbanisées en partie.

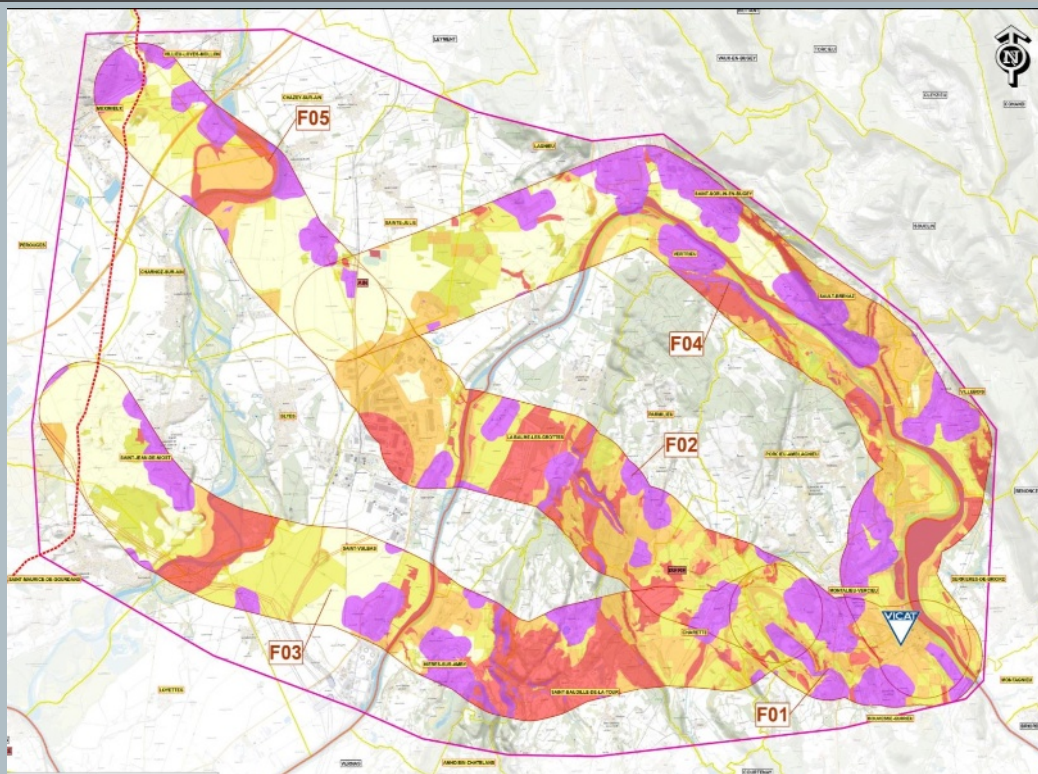


Projet DÉCARBONATION en Isle-Crémieu

Trois « fuseaux d'étude » sont envisagés entre Vicat et Meximieux,

l'un en suivant le Rhône en passant par Vertrieu, le deuxième plus direct passerait par La Balme-Les Grottes, le troisième rejoindrait Saint-Jean-de-Niost par Hières-sur-Ambry.

Le caroduc sera un tuyau d'acier de 50cm de diamètre enfoui à plus d'un mètre. Le chantier itinérant aura une emprise de 22m de largeur, avec remise en état à la fin des travaux.



L'expertise de l'Ineris

Pour mieux comprendre les enjeux, FNE a organisé une visioconférence avec l'Ineris, l'Institut national de l'environnement industriel et des risques, centre de recherche public dépendant du Ministère de l'Environnement.

Les cimentiers ne sont pas habitués aux substances dangereuses, d'où l'appel à l'Ineris (issu du centre de recherche des Charbonnages de France). Côté captation du CO₂, la voie chimique (amine) est la plus avancée. Mais si l'on considère le TRL (Technology Readiness Level, niveau de maturité technologique) des différents procédés envisagés, ce TRL est bas ! L'amine est le moins bas, les autres n'en sont qu'au stade de démonstrateurs. Or, pour les industriels, le choix du procédé est définitif. Les risques de fuite de ce gaz, lourd, inodore et incolore, sont étudiés, à partir d'une fuite d'un camion dans une zone urbaine. La France est déjà maillée d'un réseau de gazoducs, source potentielle de risques, actuellement bien gérés. Le CO₂ capté comportera des impuretés dont on ignore l'impact chimique sur les tuyaux et les vannes. Au stade de l'enfouissement, les injecteurs de CO₂ demandent une pureté élevée, ce qui représente un coût élevé pour les producteurs. Autre incertitude, l'enfouissement dans d'anciens forages marins ou dans des roches demande à s'assurer de l'absence de fuites et émanations.

Des problèmes, des questions...

Cette décarbonation de l'industrie cimentière sera coûteuse et incertaine quant à ses résultats. Elle représentera une consommation énergétique importante et entraînera des travaux considérables dans des zones naturelles et urbanisées.

Il ne s'agit non pas de réduction des émissions de GES, mais seulement de limiter leur relâchement dans l'atmosphère, tout en produisant toujours plus. La perspective d'une sobriété qui semble souhaitable à nombre de citoyens n'est pas incluse dans le logiciel des industriels, ni des milieux économiques et financiers.

Dossier établi par Jacques Pigeon, avec l'aide précieuse de Christine Deseraud

Pour en savoir plus :

<https://concertation-rhone-decarbonation.fr/>

<https://www.greenpeace.org/belgium/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/58291/nouveau-rapport-le-captage-et-le-stockage-du-co2-sont-des-aberrations/>

<https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-35886-avis-ademe-captage-stockage-carbone-juillet-2020.pdf>

Le lavage aux amines est le procédé chimique le plus utilisé permettant d'**isoler** le CO₂ contenu dans les gaz d'exhaure (les fumées de combustion) libérés lors de la cuisson et du refroidissement du clinker. Ce projet prévoit de récupérer en moyenne **90 % du CO₂ émis**.



Réalisation d'une mare dans le cadre du programme Sortir

Samedi 15 novembre 2025
de 9h à 12h,
Chantier participatif aux 'éco-jardins', jardins collectifs créés en 2023 dans un ancien champ de maïs à côté du nouvel EHPAD de Saint-Chef.

En collaboration avec la commission « Jardin et biodiversité » de l'association « Lo Parvi » dans le cadre du « Sortir 2025/2026 » était prévue la « Création d'une mare ». 21 personnes se sont activées à la réalisation de ce refuge de biodiversité, dont 4 de Lo Parvi, 4 des éco-jardins et 13 inscrits de tous horizons.

Cette création a pour but de préserver la petite faune dans nos campagnes! A l'heure où l'urbanisation et les vastes espaces cultivés artificiellement dénaturent nos paysages et remplacent les milieux naturels, la création de telle oasis dans son jardin constitue une action efficace de protection de la nature, un outil didactique passionnant pour petits et grands ainsi qu'un atout esthétique inégalable qui ne manquera pas de l'agrémenter.

Le trou ayant été préalablement creusé par une mini pelleteuse, il restait donc à adoucir les pentes raides, à arrondir les bords très rectangulaires, à enlever d'éventuels cailloux ou morceaux de bois, à réaliser une marche de 20 cm sur tout le pourtour et à creuser une rigole à environ 20 cm du bord afin de faire tenir l'epdm. Le sol étant très argilo-sableux nous n'avons pas mis de géotextile en dessous de la bâche qui fut assez facile à installer. Nous avons également planté quelques Carex sur la marche en plaçant un peu de terre tenue par des pavés autobloquants récupérés au jardin. Plus tard ont été placés de gros bois pour éviter d'éventuelles noyades d'animaux. Vers 11h la pause conviviale fut la bienvenue, heureusement à l'abri, car un bel orage s'est invité pour clore ce beau chantier.

Un grand merci à tous les participants ; ce fut un moment très enrichissant et dynamisant qui ouvre de belles perspectives.

Article écrit par Véronique Marvy
de la commission Jardin & Biodiversité de Lo Parvi.



Demander le programme :

Lo Parvi propose à ses adhérents

Une demi-Journée d'étude le samedi 28 février 2026

- salle Jacques Mathieu Mairie de Trept

Thématique :

les nouvelles techniques d'étude de la faune sauvage

8h30 : Manchots, rainettes et passereaux : le code secret est dans le chant. Thierry Langagne (Université Lyon 1)

9h20 : Les techniques d'enregistrement de la faune et quelques exemples de suivis régionaux :

Benjamin Drillat (Ligue pour la Protection des Oiseaux Auvergne-Rhône-Alpes)

10h15 : Pause-café

10h30 : Piège photos et logiciel de reconnaissance des individus : le cas du Lynx, Théo Bonnet (Conseil départemental de l'Isère)

11h20 : Comparaison entre plusieurs techniques d'inventaires de la Loche d'étang, Piégeage/pêche électrique/ ADN environnemental, Rémi Bogey (Syndicat du Haut-Rhône, Réserve Naturelle du Haut-Rhône français).

12h15 : Repas partagé.



Journée d'étude 2026

les nouvelles techniques d'étude de la faune sauvage

Le samedi 28 février 2026 à 8h30

Salle Jacques Mathieu (mairie de Trept)



LE GESTE QUI CHANGE (presque) TOUT



On ne va pas dire : **Plus que jamais, la nature a besoin de vous ...** *Non, déjà fait, déjà usé !*

On ne dira pas : **Face aux menaces croissantes qui pèsent** *Non, trop dramatisant !*

Oublions aussi les : **Minoritaires de L'Isle-Crémieu, unissez-vous !** *Ça me rappelle un truc ...*

On se passera de : **Adhérer c'est bien, Réadhérer c'est encore mieux !** *Ça fait un peu racolage*

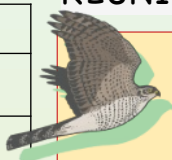
Le geste de l' **Adhésion à Lo Parvi pour 2026** ... indispensable !

On dira simplement un grand merci à nous, à vous, à tous,

Qui font vivre Lo Parvi, et permettent à **notre** association d'agir...

Ça se fait par chèque, ou par carte, sur Allo Asso,

RÉUNIONS, réunions, rÉuNiONS



LUNDI 12 Janvier à 19 H

Ordre du jour :

- Bilan du volet 'Faire Connaître'
- Questions diverses

*La participation au C.A. est ouverte à nos adhérents.
Mais il est bon de prévenir auparavant.*

Réunions des commissions au local en 2026

- NATURALISTE : 19 / 01 à 18 h

- COMMUNICATION : le 12/01 à 16 h 30 et
27/01 à 16h (pour site internet)

- AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :
8 / 01/ 26 de 12 h à 14 h



CONCOURS PHOTOS 2025
La date limite de remise des photos est
repoussée au
12 janvier (inclus)

Sorties et balades ...



Samedi 17 janvier 2026
de 9h à 12h :
Comptage des oiseaux
d'eau hivernants



Vendredi 23 janvier
2026 de 17h à 18h30 :
Le Grand-duc



Samedi 24 janvier 2026
de 9h à 12h :
Comptage des chauve-
sours en hibernation



Best'of Lo Parvi 2025

Le vendredi 9 janvier 2026 à 20h
Salle Jacques Mathieu (mairie de Trept)

